

# Assemblée générale 2013 pour élire un nouveau comité directeur...



Sous la haute surveillance de la statue de Pierre de Coubertin, dès 8 heures ce 24 mars, les participants occupaient progressivement le hall de la Maison du Sport Français.

**L'ensemble des clubs affiliés à la FFAM a été convié à la 47<sup>ème</sup> assemblée générale de la FFAM qui, au contraire des trois précédentes se déroulait à Paris. En effet, comme cela se pratique maintenant depuis près de 10 ans, les assemblées générales électorales sont organisées à la Capitale...**

16

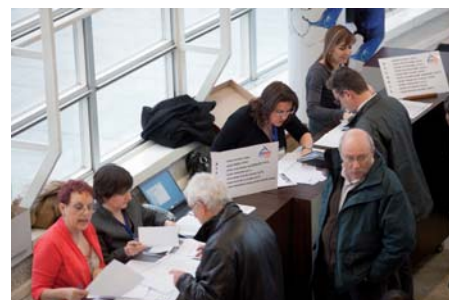
Ce 24 mars, dès 6 heures du matin, une équipe restreinte fédérale composée des salariés fédéraux et de quelques bénévoles était à pied d'œuvre à la Maison du Sport Français, siège du Comité National Olympique Français dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement Parisien pour préparer l'accueil de tous les participants. L'assemblée générale de la FFAM, c'est le point d'orgue d'une organisation dont la mise en musique démarre quelques mois auparavant et où l'ensemble du déroulement est programmé pratiquement à la minute près. Ainsi, chaque responsable d'une intervention ou d'une activité est invité à préparer longtemps à l'avance ses planches de présentation qui rejoignent le diaporama général, composé cette année de près de 150 planches. Bien sûr cette vaste organisation préalable est inévitablement ponctuée de quelques difficultés imprévues gérées au cas par cas - l'équipe sait faire - mais seul le résultat compte : orchestrer une assemblée générale où les participants ne s'ennuient pas !

Afin d'éviter que les participants ne découvrent sur place les éléments et points qui seront soumis à leur vote ou approbation, les clubs sont informés, au cours des semaines précédentes, par la mise à leur disposition sur l'extranet des dirigeants de toutes les informations qui leur sont utiles : liste et "CV"

des candidats au comité directeur, rapport financier 2012 du trésorier et du commissaire aux comptes, budget prévisionnel 2013, etc.

Pour cette édition 2013, la satisfaction était sur toutes les lèvres car, pour la première fois depuis plus de 10 ans, 391 associations affiliées étaient présentes ou représentées (279 en 2005 et 318 en 2009), représentant 839 voix. Le président Bruno Delor, une fois l'enregistrement des participants achevé, a précisé que les conditions étaient donc réunies pour que l'assemblée générale FFAM 2013 délibère valablement puisque ses statuts n'imposent pas de quorum.

Parmi les personnalités invitées, on notait la présence de Daniel Bricks, courtier en assurance de la FFAM, Denis Perrin et Laurent Michelet, rédacteurs en chef des revues *Modèle Magazine* et *RC Pilot*, de Bernard Palayret, président d'honneur de la FFAM, de Jean-Claude Rey, président d'honneur et de la commission de surveillance des opérations électorales, secondé par René Allais, membre de cette commission. Avant de commencer l'assemblée générale, Bruno Delor a évoqué la mémoire des aéromodélistes et des conjointes d'aéromodélistes disparus au cours de l'année.



Acte administratif indispensable dès l'arrivée : émarger. Pour cela, trois bureaux d'accueil étaient tenus par le personnel administratif de la FFAM et des bénévoles élus.



Avant de passer en amphithéâtre, les participants, pour certains levés très tôt, pouvaient se restaurer avec un café d'accueil et quelques viennoiseries.



Bruno Delor au cours de la présentation du bilan de l'année 2012, riche en événements et avancées.

# Le rapport du président : une belle année 2012 !

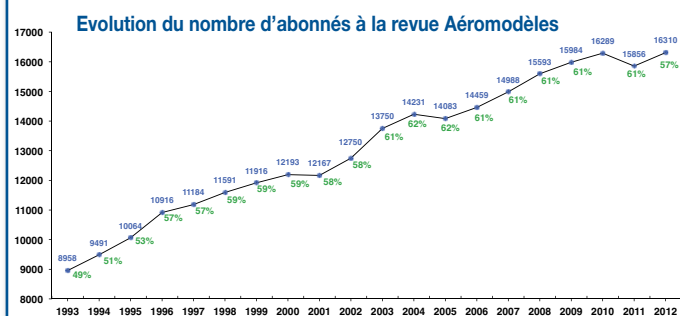
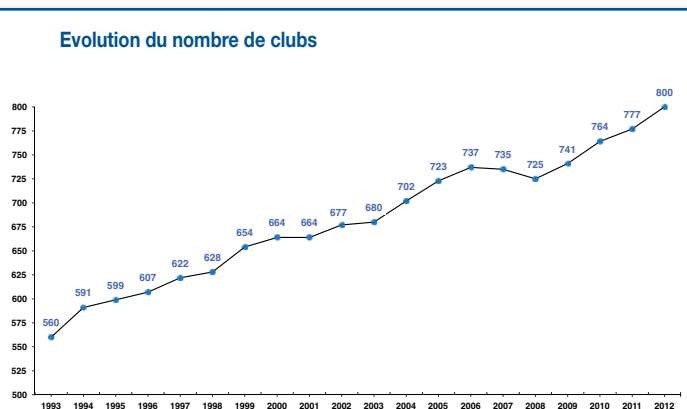
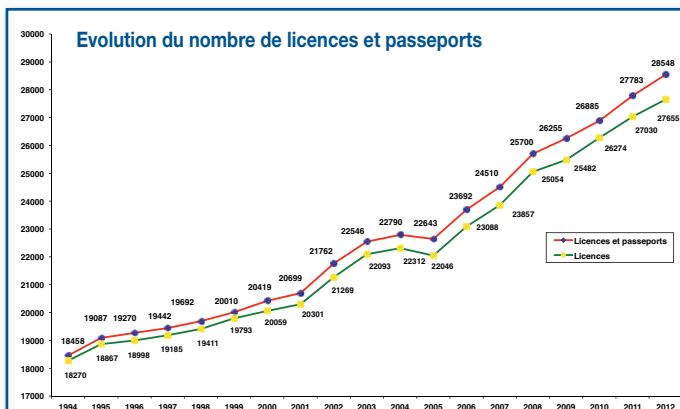
**Bruno Delor, avant de présenter le bilan des activités de la fédération pour 2012 a demandé l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 25 mars 2012 à Perpignan (66). Ce PV a été approuvé à l'unanimité par vote à main levée (première résolution).**

Bruno Delor a informé que la vie de la fédération a été en 2012 marquée par cinq points majeurs : un nombre de licenciés en progression constante, les excellents résultats des équipes de France, l'élection de 5 nouveaux membres au comité directeur, l'arrivée d'un assistant de communication au sein de l'équipe de permanents et la mise en ligne de nouveaux outils.

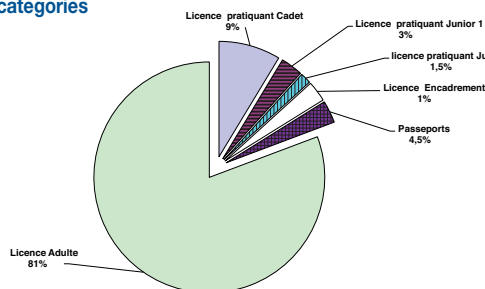
## Détail de ces cinq points majeurs...

En effet, la FFAM a continué à évoluer en termes d'effectifs avec 27 664 licenciés en 2012 soit une progression de 2,3 % et de 25,4 % sur la période 2005 à 2012. On constate par ailleurs un renouvellement beaucoup plus tôt dans l'année des li-

cences puisqu'à fin février 1980 % des licences sont renouvelées, alors que ce taux n'était que de 59 % en 2005. Il est bon de noter que malgré une conjoncture difficile, la FFAM continue sa progression régulière – c'est toujours entre 2 et 3 % chaque année – et le Président a souhaité que cela continue.



Répartition des licences et passeports (découverte et scolaire) 2012 par catégories



Il n'y a pas de superlatifs assez forts pour qualifier les résultats individuels ou collectifs obtenus par les équipes de France en 2012 dans les trois disciplines : vol radiocommandé, circulaire ou libre. En championnats d'Europe, la moisson est de 5 médailles d'or, 3 d'argent et 3 de bronze et en championnats du monde, s'il n'y a pas d'or, il y a égalité entre l'argent et le bronze avec 4 médailles obtenues. L'année est d'autant plus exceptionnelle que des médailles ont été glanées pour la première fois dans les catégories F3N, F3F, F3K, F3P et F5D. La pré-

sence d'une grande partie des médaillés 2012 (et 2013 pour le F3P) a été un grand moment à l'assemblée générale, où une standing ovation a été réservée à tous les membres des équipes de France. Comme quoi, même majoritairement fédération de loisir, le sport compte dans l'esprit des dirigeants de nos clubs car il reste un faire-valoir incontournable. L'assemblée générale de 2012 à Perpignan avait procédé à l'élection de 5 nouveaux membres au comité directeur, puisque des postes étaient devenus vacants. Ces nouveaux

membres ont participé aux réunions de comité directeur de juin et octobre 2012 et de février 2013 et ont apporté leur pierre à l'édifice en s'impliquant chacun dans leurs domaines de compétences ou de prédilection. Depuis 1993, la FFAM était gérée, administrativement, par une équipe de 5 salariés qui a été complétée en juin 2012 par l'embauche d'un assistant de communication. Il est en charge – entre autre - de tous les aspects de communication de la FFAM comme par exemple les mises à jour du site d'information grand public et de l'extranet des diri-

geants et espace des licenciés mais aussi la rédaction de nombreux documents dont les newsletters des dirigeants et des licenciés. Le portail de la FFAM, mis en place en 2006 ayant atteint ses limites d'utilisation, le comité directeur de la FFAM avait validé, en

2011 le principe de son remplacement par un site d'information grand public et d'un extranet séparé. Des appels d'offres ont été lancés, conduisant à retenir deux prestataires de service ce qui a permis de lancer, en mai 2012 le site d'information grand public

et en septembre, conformément au calendrier initial, l'extranet de gestion des données fédérales. À l'issue de ce rapide résumé de 2012, Bruno Delor a invité l'assistance à prendre connaissance du bilan de la mandature, axe par axe...

## Un plan d'action 2009-2013 accompli !



Les membres du bureau directeur ont dressé le bilan de la mandature 2009-2013 où la FFAM a beaucoup évolué dans son fonctionnement.

18

Ce sont les 5 membres du bureau directeur qui ont donc poursuivi le bilan des activités fédérales, mais cette fois sur le mandat écoulé comprenant 5 axes de progrès : Promouvoir et développer l'aéromodélisme (Axe 1), Attirer et fidéliser durablement les nouveaux (Axe 2), Encourager l'activité sportive du loisir à la compétition (Axe 3), Poursuivre l'amélioration du fonctionnement des structures fédérales (Axe 4) et Soutenir l'implication des bénévoles (Axe 5).

**Jean Rousseau, vice-président**, est intervenu au titre de l'axe 1 en rappelant qu'au cours des quatre années passées, la FFAM a eu pour objectif de mettre en place un environnement favorable au développement de son activité. Ainsi, l'ensemble de la réglementation applicable à l'aéromodélisme a été réformée en liaison avec la DGAC et les fréquences de radiocommande ont connu une grande évolution : aujourd'hui, la France est certainement le pays qui dispose, même si l'arrivée du 2,4 GHz a bousculé les nécessités premières, du plus grand nombre de fréquences disponibles pour la pratique du modélisme. La préservation des sites de vol est un sujet de préoccupation quotidien et la FFAM a développé, au cours du mandat, une politique d'achats de terrains et mis en place le schéma de cohérence des équipements sportifs. Ce dernier qui, à terme, permettra de mieux préserver les sites de vol des clubs qui, n'ont hélas pas tous compris l'enjeu qui

se cache derrière cette action majeure. La FFAM a été présente chaque année à des salons ou manifestations de promotion de l'aéromodélisme à Paris ou dans les grandes villes de province, relayant ainsi les actions des CRAM. Enfin, dans le but de clarifier le dispositif de passage des qualifications de pilote de démonstrations et sur la suggestion des présidents de CRAM, ce dispositif a été entièrement refondu avec une mise en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Côté communication, la réalisation du site d'information grand public, la constitution d'une banque d'images et le lancement d'un concours photos ont permis de valoriser l'aéromodélisme à tous niveaux.

**Christian Bansard**, plus habitué aux finances (**trésorier**) était chargé de dresser le bilan de l'axe 2. Il a souligné une amélioration du dispositif de dotations des clubs en matériel de formation : refonte du catalogue et augmentation du budget entre 2009 et 2012 passant ainsi de 35 000 à 56 000 €. L'opération jeunes et environnement a également connu une diversification de son catalogue et augmentation de budget : 5 kits disponibles en 2005 pour un budget réalisé de 32 500 € contre 9 kits en 2012 pour 120 000 € de budget. Enfin, le dispositif de reconnaissance des organismes de formation à caractère commercial a été mis en place, permettant la



L'amphithéâtre du CNOSF a connu une forte affluence de 24 mars !

délivrance du label "école de pilotage reconnue par la FFAM" ; un encouragement très net vers les partenariats entre clubs et établissements scolaires a vu un volume moyen de 600 jeunes concernés par ce dispositif.

Pour l'axe 3, **Bruno Delor** a repris la parole pour rappeler que la FFAM a encouragé la mise en place des formules simples de compétitions au niveau régional, créé le label "pôle d'excellence" et adapté le dispositif de bourses qui sont désormais de deux types : promotion à la compétition et déplacement en compétition internationale. Sans oublier l'accueil en France du championnat du monde de F3J en 2010 et des championnats d'Europe de F3A et de F3K en 2012 ! La réalisation de records du monde en 2009, 2010 et 2011 ponctuait ce bilan de l'axe 3.

La **secrétaire générale Michèle Venec**, en charge de dresser un bilan de l'axe 4, a rappelé la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des clubs en 2009, l'optimisation du fonctionnement du comité directeur et bureau directeur et l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de l'équipe de salariés. L'organisation de l'assemblée générale décentralisée a également été évoquée, en soulignant les décentralisations systématiques en région (Wasquehal en 2010, Chamblay en 2011 et Perpignan en 2012). L'ensemble de la comptabilité fédérale a été améliorée, avec la mise en place des outils adaptés, la déconcentration vers les CRAM et l'amélioration de la reconnaissance des CDAM au niveau fédéral, la refonte de la base de données fédérales (BDF) et la mise en place d'un extranet des dirigeants et espace des licenciés ainsi que l'optimisation des outils informatiques de la FFAM ont constitué d'importants chantiers, mobilisateurs de forces vives. La fluidification du dispositif de subvention d'investissement et l'amélioration du référentiel documentaire de la FFAM à l'usage des clubs semblent donner



**L'ensemble des votes a été effectué par dispositif de boîtier électronique : un gain de temps appréciable.**

désormais satisfaction à l'ensemble des utilisateurs. Enfin, et même si cela a constitué un changement d'habitude en raison de la dématérialisation, l'amélioration de la délivrance des licences présente une nette avancée.

La **vice-présidente Laurence Perret** achevait ce tour d'horizon avec l'axe 5 qui concernait directement le bénévolat. Les organisations de réunions de formation et d'information pour les dirigeants sont désormais devenues des habitudes et sont des incontournables pour qui veut être "pointu" sur tous les aspects de la vie associative. Pour remercier les bénévoles de leur implication dans la vie de la fédération, des dotations leur ont été accordées : polos, casquettes, porte-documents aux juges et/ou moniteurs, veste FFAM aux présidents de CRAM et membres du comité directeur. Une revalorisation des déplacements des officiels a également été consentie pour leur permettre de se déplacer plus facilement. Des nouveaux challenges annuels ont été mis en place : Pierre Ladiou pour récompenser un CDAM et Trophée du Jeune bénévole pour récompenser le bénévole éponyme sans oublier la mise en valeur, dans la revue *Aéromodèles*, de clubs et donc de leurs dirigeants via des rubriques "Club story" et "Portrait".

## Un bilan global approuvé !

À la suite de chaque intervention des membres du bureau directeur, les questions préalablement posées par des présidents de clubs présents à l'assemblée ont reçu réponse par l'ensemble des intervenants. Bruno Delor les a ensuite remerciés pour leur intervention et leur travail accompli au cours du mandat. Le rapport du président pour l'année 2012 et celui du bureau directeur pour le mandat 2009-2012 ont été approuvés à la majorité (814 voix pour, 23 abstentions et 2 votes blancs) par vote par boîtier électronique (**deuxième résolution**).

## La radiation des associations affiliées non actives

Les statuts de la FFAM prévoient que, chaque année, l'assemblée générale doit procéder à la radiation des associations affiliées qui n'ont plus d'activité, c'est-à-dire restées deux années consécutives sans régler leur cotisation à la FFAM ou sans licenciés. Il a été décidé, par vote par boîtier électronique et à la majorité (790 voix pour, 9 voix contre, 38 abstentions et 2 votes blancs) la radiation des clubs listés dans le dossier remis aux participants (**troisième résolution**).

## Récompenses fédérales...

À l'issue de cette présentation du bilan 2012 et de la mandature, trois personnes ont été honorées par la FFAM :



- **Maxime Coffin**, chef de la mission aviation légère générale et hélicoptères (MALGH) de la DGAC pour son implication à défendre la cause de l'aéromodélisme dans le cadre de la refonte des textes régissant l'activité aéromodéliste. Il a été très ému de recevoir la médaille d'or de la FFAM, plus haute distinction fédérale et a déclaré vouloir la partager avec son équipe.



- **Jean-Claude Requet**, qui a, au cours de sa carrière de bénévole, cumulé toutes les fonctions associatives : président de club, de CDAM, d'URAM et de CRAM, membre du comité directeur de la FFAM et vice-président de la FFAM, et enfin secrétaire rapporteur du sous-comité maquette. **Sylvère Maisse**, président d'Eole, qui fut secrétaire rapporteur du comité technique de vol radiocommandé planeur et à qui la FFAM doit le développement, depuis les années quatre-vingt, de la pratique du planeur en compétition en France. Tous deux, pour l'ensemble de leur carrière et actions ont reçu la Plaque d'Honneur de la FFAM.